

Compte rendu de la 2^e réunion du groupe de travail du Cnis
Impact de France Travail sur la statistique mensuelle du marché du travail
7 février 2024

Président : Eric HEYER, *Observatoire français des conjonctures économiques*

Rapporteurs : Sophie OZIL, *Dares* et Nicola VANNI, *Pôle emploi*

Ordre du jour :

1. Retour d'expérience - Pascal Fuchs, Conseil départemental du Nord
2. Missions locales - Anaïs Le Gouguec, Dares
3. Cap Emploi - Jean-Christophe Bonnin, France Travail
4. Catégories administratives et champs des possibles catégories statistiques - DGEFP, France Travail
5. Option de communication sur la phase transitoire - Dares

Etaient représentés :

Dares, France Travail, Drees, Unedic, DGEFP, SNC, CD Nord, CGT, CFDT, PSE, OFCE.

Cette réunion a été introduite par un retour d'expérience de l'expérimentation dans le département du Nord, s'en est suivie une présentation de la Dares sur les publics suivis par les missions locales. France Travail a ensuite expliqué les conséquences de son rapprochement avec le réseau CAP emploi, puis la DGEFP a présenté la création des catégories administratives prévue pour intégrer les nouveaux publics inscrits à France Travail. Enfin, une présentation France Travail / Dares a permis de présenter l'impact sur les catégories statistiques de ces nouvelles catégories administratives et de proposer des options de communication lors de la montée en charge de France Travail.

1. Présentation de l'expérimentation sur l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA dans le département du Nord

Pascal Fuchs, DGA en charge du retour à l'emploi dans le département du Nord

Le département du Nord est un des départements expérimentateurs de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA dès avril 2023. L'expérimentation couvre environ 3 000 bénéficiaires du RSA.

Le premier rendez-vous est fixé automatiquement sous 15 jours après la demande du RSA. Un diagnostic de la situation du bénéficiaire du RSA est réalisé par un binôme composé d'un travailleur social et d'un conseiller France Travail. Selon M. Fuchs, plus le délai entre l'inscription et l'entretien est court, plus les gens se mobilisent.

20 % des bénéficiaires du RSA sont disponibles pour travailler mais ont besoin d'un accompagnement social, fait par un travailleur social et un conseiller en insertion professionnelle. 30 % sont en parcours remobilisation, l'accompagnement se fait alors principalement par le travailleur social.

L'expérimentation permet aussi de remettre à plat le suivi des personnes déjà accompagnées : motivation, confiance en soi, mobilité, mode de garde, santé, connaissance du marché du travail... Le département fait un bilan sur le retour à l'emploi sous 4 à 5 mois.

2. Les jeunes suivis par les missions locales

Anaïs Le Gouguec, Dares

Les missions locales sont des structures associatives qui s'occupent de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Elles regroupent 7000 lieux d'accueil et accompagnent plus d'un million de jeunes.

Au sein des missions locales, les bénéficiaires de deux dispositifs – le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et le Contrat d'engagement jeune (Cej) – sont concernés par l'inscription systématique à France Travail. Une allocation ponctuelle peut être versée pour un besoin spécifique mais la majorité des jeunes en Pacea ne touchent pas d'allocation. Le Pacea peut en théorie durer jusqu'à 24 mois, la durée moyenne observée est de 12 mois.

Le Contrat d'Engagement Jeune (Cej) est la modalité la plus intensive d'accompagnement à destination de publics avec des difficultés d'accès à un emploi durable. L'allocation associée est mensuelle et sous conditions de ressources. Le Cej peut en théorie durer jusqu'à 12 voire 18 mois, la durée moyenne observée est de 7 mois.

L'inscription à France Travail des jeunes en Pacea et en CEJ suivis par les missions locales sera automatique au 1^{er} janvier 2025. Mi-2023, les missions locales suivaient 420 000 personnes au titre de ces deux dispositifs. Les bénéficiaires de ces dispositifs sont éloignés du marché du travail (40 % de non diplômés, 20 % en QPV, 15 % titulaires du permis). Mi-2023, seuls 30 % de ces 420 000 jeunes étaient déjà inscrits à France Travail.

3. Les publics suivis par Cap emploi

Jean-Christophe Bonnin, en charge de l'offre de service intégré à France Travail

Cap emploi a pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs. Cap emploi gère 18 % des personnes en situation de handicap inscrites à France Travail. Cap emploi a pour mission d'une part l'accompagnement vers l'emploi, réalisé en lien avec France Travail et d'autre part, le maintien dans l'emploi, qui n'est pas visible par les équipes de France Travail. Cap emploi garde les mêmes modalités d'accompagnement (guidé, suivi, renforcé,...) que France Travail mais une modalité « expert handicap » est exclusivement gérée par les agents Cap emploi.

Avec la mise en place de la loi « Plein emploi », l'inscription à France Travail des publics suivis par Cap emploi deviendra automatique à partir du 1^{er} janvier 2025.

4. Les catégories administratives de demandeurs d'emploi

Stéphane Lhérault, DGEFP

Les catégories administratives de demandeurs d'emploi vont être amendées avec la mise en place de la loi « Plein emploi ». La loi va compléter l'arrêté définissant les 8 catégories administratives déjà existantes pour en ajouter 2 nouvelles :

- Une catégorie 10 permettrait d'enregistrer les personnes en parcours à vocation d'insertion sociale qui ne sont pas disponibles immédiatement. L'orientation vers les conseils départementaux sera facilitée et les obligations de recherche d'emploi levées.
- Une catégorie 9 permettrait de traiter les évolutions administratives du projet de loi. Il s'agirait d'une catégorie d'attente ou de passage avant bascule dans l'une des 9 autres catégories. Cette catégorie concentrerait surtout les personnes ayant effectué une demande de RSA.

La discussion a ensuite porté sur les pistes envisagées pour le traitement statistique des nouvelles catégories opérationnelles.

5. Les options de communication

Ourida Cherchem, Dares

La Dares présente des options de communication concernant l'impact sur les statistiques sur les demandeurs d'emploi de l'inscription des nouveaux publics à France Travail :

- Les personnes suivies par Cap emploi : 5 000 personnes sont concernées en 2020, soit moins de 0,1 % du stock de DEFM, l'impact de leur inscription sera faible.
- Les jeunes suivis par des missions locales : Au 1er janvier 2025, inscription automatique de tous les jeunes en Pacea ou en Cej suivis par les missions locales, soit environ 300 000 DEFM en plus. Concernant la reprise de stock, l'instruction est en cours.
- Les bénéficiaires du RSA : Sur les 2,1 millions de bénéficiaires du RSA, 97 % sont soumis aux « droits et devoirs » et 42 % sont inscrits à France Travail (majoritairement en catégorie A). Leur inscription automatique pourrait donc amener à inscrire à France Travail jusqu'à 1,2 million de personnes supplémentaires à partir du 1^{er} janvier 2025.

Plusieurs options de diffusion sont ensuite discutées.
